



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 24 février 2026 — N° 40

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Rivest (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Frédéric Jean.

Mme Garceau (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale des droits des femmes.

Mme Blouin (Bonaventure) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Mariette Thibodeau.

M. Zanetti (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Thomas De Koninck.

M. Caron (Portneuf) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Ibrahima Nguirane.

24 février 2026

Mme Dufour (Mille-Îles) fait une déclaration afin de soulever les enjeux de logement auxquels font face les femmes dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.

Mme Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Liliane Gagnon.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de saluer la réalisation du projet Le Phare des Îles.

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'organisme Lien-Partage.

Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin de demander au gouvernement de mieux soutenir le milieu communautaire.

Mme Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Isabelle Lemieux.

Mme Tremblay (Hull) fait une déclaration afin de souligner le déménagement et la réouverture de la Clinique des femmes de l'Outaouais.

24 février 2026

À 13 h 55, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 06.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport 2020-2024 sur l'application des dispositions du chapitre VI.1 de la Loi sur le patrimoine culturel – Ville de Montréal;

(Dépôt n° 547-20260224)

Le rapport 2019-2023 sur l'application des dispositions du chapitre VI.1 de la Loi sur le patrimoine culturel – Ville de Québec.

(Dépôt n° 548-20260224)

Puis, il dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 2 décembre 2025 par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) concernant le soutien et le déploiement du programme de dépistage organisé pour le cancer colorectal;

(Dépôt n° 549-20260224)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 5 février 2026 par M. Tanguay (LaFontaine) concernant l'accès aux systèmes de surveillance du glucose en continu pour les personnes vivant avec le diabète de type 2.

(Dépôt n° 550-20260224)

24 février 2026

Mme la présidente dépose :

Une lettre, en date du 19 février 2026, que lui a adressée M. André Fortin, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de Mme Linda Caron, députée de La Pinière, à la fonction de membre suppléante du Bureau de l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Enrico Ciccone, député de Marquette.

(Dépôt n° 551-20260224)

Mme Soucy, première vice-présidente, propose que cette modification à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale soit adoptée.

La motion est adoptée.

Puis, Mme la présidente dépose :

Une lettre, en date du 20 février 2026, que lui a adressée Mme Nadine Koussa, présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, concernant la démission de Mme Lizette Gauvreau à titre de membre à temps partiel de la Commission;

(Dépôt n° 552-20260224)

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 25 février 2026, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 553-20260224)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bachand (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 4, 5, 9, 10, 11 et 12 décembre 2025 ainsi que les 3, 4, 5, 10, 11, 12, 17 et 18 février 2026, a procédé à des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec.

(Dépôt n° 554-20260224)

24 février 2026

Dépôts de pétitions

Mme Ghazal (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 63 002 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le retrait de l'article 29 portant sur l'avortement du projet de loi n° 1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec.

(Dépôt n° 555-20260224)

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 490 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'obtention d'un brigadier scolaire pour les écoles secondaires qui répondent aux critères (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 556-20260224)

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 198 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien des activités de coordination du don et de la transplantation d'organes sous la gestion indépendante de Transplant Québec.

(Dépôt n° 557-20260224)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, retire certains propos non parlementaires.

24 février 2026

Motions sans préavis

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), conjointement avec M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Paradis (Jean-Talon), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Blanchette Vézina (Rimouski), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont), Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), présente une motion concernant l'examen conjoint de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Zanetti (Jean-Lesage) présente une motion concernant la liberté d'expression des parlementaires; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec Mme Maccarone (Westmount-Saint-Louis), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que la Loi sur la police prévoit que le ministre de la Sécurité publique doit constituer un Conseil sur les services policiers du Québec;

QU'elle prenne acte que le Conseil sur les services policiers est inactif depuis 2013;

QU'elle rappelle que le Conseil rend des avis au gouvernement sur toute question relative aux services policiers rendus au Québec;

QU'en conséquence, l'Assemblée nationale demande au ministre de la Sécurité publique de s'engager à remettre sur pied le Conseil sur les services policiers du Québec dans les plus brefs délais.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

24 février 2026

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 111 en annexe)

Pour : **98** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), conjointement avec M. Tanguay, leader de l'opposition officielle, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Dufour (Abitibi-Est), M. Marissal (Rosemont) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), présente une motion concernant le milieu de travail parlementaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi visant à favoriser la sécurité et le sentiment de sécurité de la population et modifiant diverses dispositions;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 7, Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires.

24 février 2026

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 10, Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques abusives de revente de billets et de renouvellement d'abonnements en ligne.

Mme Soucy, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant le maintien de l'accès aux soins en obstétrique et en gynécologie dans la région de Québec.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 25 février 2026, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Cadet (Bourassa-Sauvé).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse la nécessité de tenir des États généraux sur le système d'éducation au Québec.

24 février 2026

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 19, Loi visant notamment l'amélioration de l'accès aux services médicaux et la prise en charge médicale de la population.

Après débat, le rapport est adopté.

Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

Mme Grondin (Argenteuil) propose que le principe du projet de loi n° 496, Loi visant à reconnaître l'amiral blanc en tant qu'insecte emblématique du Québec, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 496 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 496 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture et de l'éducation.

La motion est adoptée.

À 15 h 59, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 h 30.

24 février 2026

Débats de fin de séance

À 18 h 31, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), à M. Skeete, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, portant sur le sujet suivant : « Le manque de leadership du gouvernement caquiste qui tarde à nommer un négociateur en chef pour le Québec ».

À 18 h 44, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 25 février 2026, à 9 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mardi 24 février 2026, à 15 h 40, au cabinet de la lieutenant-gouverneure, en présence de M. Girard, ministre délégué au Développement économique régional, le représentant du premier ministre, et de Mme Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 111 Loi modernisant la Loi sur les coopératives et modifiant d'autres dispositions

La Présidente

NATHALIE ROY

24 février 2026

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) :

(Vote n° 111)

POUR - 98

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	Nichols (PLQ)
Allaire (CAQ)	Charette (CAQ)	Jacques (CAQ)	Paradis (PQ)
Arseneau (PQ)	Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (IND)
Bachand (CAQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Prass (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Orford)	Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (IND)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	Dufour (IND)	Lakhoyan Olivier (IND)	Rotiroti (PLQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Biron (CAQ)	(Mille-Îles)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blais (CAQ)	Duranceau (CAQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette Vézina (IND)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Blouin (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Skeete (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	St-Louis (CAQ)
Boissonneault (PQ)	Gagnon (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bouazzi (QS)	Garceau (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Chauveau)	Tardif (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Gentilcore (PQ)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	(Hull)
Cadet (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Maccarone (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Carmant (IND)	Girard (CAQ)	Malette (CAQ)	Zanetti (QS)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Marissal (IND)	
(Portneuf)	Grondin (CAQ)	Martel (CAQ)	
Caron (PLQ)	Guilbault (CAQ)	McGraw (PLQ)	
(La Pinière)	Guillemette (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Morin (PLQ)	